



Vous désirez obtenir un panier de Noël?

Veillez vous procurer un formulaire au bureau de poste. Il seront disponibles à partir du 20 novembre prochain.

Nous vous demandons d'être le plus précis possible concernant votre revenu familial.

La Guignolée aura lieu le 17 décembre prochain à Portneuf-sur-Mer!

Conseil municipal

Maire
Gontran Tremblay

Conseiller no. 1
Hélène Tremblay

Conseiller no. 2
Robin Paradis

Conseiller no. 3
Roberto Emond

Conseillère no. 4
Danielle Barrette

Conseiller no. 5
Lucien Tom Savard

Conseiller no. 6
Hygan Tremblay

À venir

Clair de lune à la Salle de quilles

2 décembre

Séance du Conseil

6 décembre

**Illumination
du grand sapin**

8 décembre

Sentier de Noël

9 et 10 décembre

Guignolée

17 décembre

Séance du Conseil en bref... novembre 2017

Assermentation des nouveaux élus

C'est le 13 novembre dernier que les élus ayant été choisis par les électeurs lors de l'élection du 5 novembre ont été assermentés. La totalité du nouveau conseil municipal a donc pu siéger le 15 novembre dernier pour une première séance ordinaire. Une première formation leur a été offerte le 27 novembre dernier afin de bien saisir les rôles et les responsabilités des élus municipaux. Bienvenue à ce nouveau conseil municipal!

Dépôt d'un projet d'hébergement prêt-à-camper sur le site du belvédère

Après avoir lancé plusieurs idées sur la table et suite à plusieurs mois de travail, la Municipalité a pris les moyens nécessaires afin de mettre en lumière le site occupé actuellement par le belvédère en surplomb du fleuve St-Laurent. En effet, un projet d'hébergement de type prêt-à-camper sera déposé dans le programme de subvention de l'Entente de partenariat régional en tourisme chapeauté par Tourisme Côte-Nord. La participation de la Municipalité se chiffrera à un maximum de 20 000\$ sur un projet d'un total de 120 000\$. À suivre en mars prochain.

Appui d'un projet d'implantation de bornes de recharge électrique pour la Route des baleines

Le conseil municipal a résolu d'appuyer un projet développé par Tourisme Côte-Nord afin de doter les municipalités sur le territoire couvrant la Route des baleines, d'une borne de recharge électrique pour les voitures qui s'y alimentent. Si le projet est financé par le Fonds d'aide au rayonnement des régions, la Municipalité aura à défrayer 20% des 8 000\$ nécessaires à l'achat et l'installation d'une borne. C'est donc un dossier à suivre en 2018!



Séances du Conseil

Les séances du conseil municipal se tiennent chaque deuxième mercredi du mois à 19h sauf exceptions. Exceptionnellement, la prochaine séance aura lieu le 6 décembre prochain.

Les procès-verbaux relatifs aux séances sont disponibles après approbation sur le site web de la Municipalité au www.portneuf-sur-mer.ca.

L'ordre du jour est disponible après le caucus du Conseil soit le mardi précédent la séance sur le [site web](#) et la [page Facebook de la Municipalité](#). Il est également affiché au bureau municipal et au bureau de poste.

Bureau municipal

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Le vendredi de 9h à 12h

Congé des Fêtes :

Consultez la page Facebook ou le bulletin à paraître plus tard en décembre afin de connaître l'horaire du temps des Fêtes du bureau municipal.

9 - 10 décembre 2017

LES PRODUCTIONS DU
SENTIER DE NOËL
PRÉSENTENT...
L'ÉDITION 2017
à Portneuf-sur-Mer



8^e édition

8 décembre à 18 h 30

Illumination du grand sapin en chanson

9 décembre de 15 h à 19 h 45

Départs aux 30 minutes

10 décembre de 12 h à 16 h

Départs aux 30 minutes

Coût à l'entrée : 10 \$

Marché de Noël avec plus de
20 exposants

au 172 rue Principale, Portneuf-sur-Mer

www.portneuf-sur-mer.ca

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK





SALLE LA BOULE ARGENTÉE
DE PORTNEUF-SUR-MER

Clair de lune

2 DÉCEMBRE 2017 

12 \$ / joueur

3 parties et Lunch 



Prix de présences

Pour inscription

418-238-2095 / 418-238-2087

Venez vous amuser!

Horaire hivernal écocentre de Portneuf-sur-Mer

La MRC de La Haute-Côte-Nord annonce que les heures d'ouverture de l'écocentre de Portneuf-sur-Mer sont modifiées pour la période du 1^{er} novembre 2017 au 14 avril 2018 selon l'horaire suivant :

⇒ Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 11h à 16h

⇒ Mardi et dimanche : fermé

La collaboration de tous les usagers est requise, puisque tous les matériaux doivent être triés sur place et déposés selon les directives du préposé. Le tri est nécessaire pour assurer la valorisation des matériaux à un coût raisonnable pour l'ensemble des contribuables. Les résidents ont un accès sans frais aux écocentres, jusqu'à concurrence de 10 m³ annuellement. L'accès est illimité sur présentation d'une preuve de permis de construction en lien avec les matériaux apportés pour les chargements de type résidentiel.

L'accès à tous les écocentres est facilité aux commerçants, avec une limite annuelle de 10 m³ ou d'un maximum de 5 visites sans frais pour les chargement de moins de 4 m³. Pour les chargements de 4 m³ et plus, consultez le site Internet de la MRC pour connaître les tarifs applicables.

Les matériaux récupérables acceptés à l'écocentre sont :

- les matériaux de construction (tels que le bois, le gypse, le fer, les fenêtre, les isolants, etc.);
- les objets volumineux en surplus de la collecte des encombrants (meubles, jouets, etc.);
- les résidus verts (ex. : branches, souches, feuilles, gazon, résidus de jardin);
- toute matière de plastique non acceptée dans la collecte de recyclage;
- tout surplus de matières recyclables qui n'entre pas dans votre bac de recyclage;
- les matériaux d'excavation (ex. : béton, brique, asphalte, céramique, maçonnerie);
- les contenants de peinture et les huiles usagées d'origine résidentielle ainsi que les produits domestiques dangereux;
- le matériel informatique et les appareils électroniques (ex. : téléviseurs, ordinateurs, systèmes de son, etc.);
- les ampoules fluocompactes, les néons, les cartouches d'encre, les piles et les batteries.

La MRC rappelle qu'il est interdit de déposer des ordures ménagères aux écocentres; veuillez utiliser le service de collecte à cet effet.

Un décor de rêve à Portneuf-sur-Mer!



Après le passage de la Petite séduction, SÉDUISEZ-NOUS à nouveau en décorant et en illuminant vos résidences et vos propriétés afin de rendre notre village FÉÉRIQUE!

Le calendrier 2018 de la paroisse Sainte-Anne

Elles étaient...

...Une fois



En vente aux endroits suivants, au coût de 10\$

Fabrique Sainte-Anne de Portneuf,

Dépanneur Louise Brisson

et Halte 138.

Pour les gens de l'extérieur, communiquez avec Linda au bureau de la Fabrique.

Nous contacter

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des informations :



Municipalité de Portneuf-sur-Mer
170, rue Principale
Portneuf-sur-Mer
(Québec)
G0T 1P0
418 238-2642 Téléc. : 418 238-5319

BUREAU MUNICIPAL : 418-238-2642
TÉLÉCOPIEUR : 418-238-5319
GARAGE MUNICIPAL : 418-238-2622
INSPECTEUR MUNICIPAL : 418-238-2795
418-587-0336
CHALET DES SPORTS : 418-238-2158
SALLE DE QUILLES : 418-238-2095
L'ACCUEIL : 418-238-2994
BIBLIOTHÈQUE : 418-238-5303
SALLE MULTIFONCTIONNELLE : 418-238-5402
CAMPING : 418-238-1056
KIOSQUE D'INFORMATION : 581-323-1050
MARINA : 581-221-0419

PROBLÈMES IMPORTANTS : 418-238-2795
418-587-0336

SÛRETÉ DU QUÉBEC : 418-587-2238

SÉCURITÉ CIVILE : 418-295-4903

CROIX ROUGE : 1-877-362-2433

911 URGENCES

police – incendie ambulance

Cueillette de bouteilles au profit de l'École

Le personnel de l'École et les élèves feront une cueillette de bouteilles en janvier 2018. Ils vous demandent de conserver vos bouteilles et vos canettes pour cette cueillette. Vous pouvez même venir les porter directement à l'École!

L'argent amassé servira pour les activités des élèves. Merci de toujours encourager les élèves de l'École!

L'équipe École

